



## SIVOM DES TROIS-ÉPIS

Département  
du HAUT-RHIN

### PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

du 06 avril 2021 à 18h30

Arrondissement  
de COLMAR-RIBEAUVILLÉ

Nombre de délégués élus  
9

Délégués en fonction  
9

Délégués présents  
8

#### Étaient présents (8)

M. Patrick REINSTETTEL, délégué d'Ammerschwih, Président  
M. Gérard GLENAT, délégué de Turckheim, 1<sup>er</sup> vice-président  
M Jean-Luc LAMEY, délégué de Niedermorschwihr, 2<sup>ème</sup> vice-président  
M. François LALLEMAND, délégué de Turckheim  
M. Daniel SCHOEPFF, délégué de Turckheim  
M. Marc SCHIELE, délégué d'Ammerschwih  
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, déléguée d'Ammerschwih  
Mme Claudia MARCHAL, déléguée de Niedermorschwihr

#### Était excusé (1)

M. Aimé KUNTZMANN, délégué de Niedermorschwihr

#### Procuration (1)

M. Aimé KUNTZMANN a donné procuration de vote à Monsieur Jean-Luc LAMEY

#### Assistait également :

Mme Martine WARTH, secrétaire général du SIVOM

Monsieur Patrick REINSTETTEL accueille l'assemblée à 18h30 et, s'assurant du quorum, ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1	Comité Directeur - Installation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la commune d'Ammerschwih
2	Communications
3	Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2021
4	Compte administratif général 2020
5	Compte administratif EAU 2020
6	Compte de gestion général 2020
7	Compte de gestion EAU 2020
8	Participation des communes
9	Budget primitif principal 2021
10	Budget primitif EAU 2021
11	Divers

### **1/ 06.04.2021 – Comité Directeur - Installation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la commune d'Ammerschwihr**

Il est rappelé que Monsieur Robin KOENIG, conseiller municipal d'Ammerschwihr a adressé au Président sa démission du poste de délégué, conformément aux dispositions du CGCT en son article L. 5211-1 par renvoi à l'article L. 2121-4. Tant en sa qualité de Président du SIVOM que celle de maire d'Ammerschwihr, il a pris acte de cette démission, non équivoque et définitive, portée à la connaissance du préfet.

Par délibération du 29 mars 2021, le conseil municipal d'Ammerschwihr a procédé à l'élection des délégués appelés à représenter la commune au sein du SIVOM des TROIS EPIS, aux côtés du Maire et de Marc SCHIELE. Ainsi, il a été décidé que Madame Lucie GLEIZES représentera la ville en qualité de déléguée titulaire et Madame Gaëlle BEYL en qualité de déléguée suppléante.

#### **LE COMITE DIRECTEUR**

**PREND ACTE** de la désignation des deux déléguées appelées à siéger au Comité Directeur.

**LES DECLARE** installées.

### **2/ 06.04.2021 - Communications**

2.1 L'entreprise CANYON a sollicité le Sivom, propriétaire des locaux, pour une exonération partielle du loyer du « vélo-café » dont l'activité est évidemment perturbée par la crise sanitaire. En bureau, Président et vice-présidents ont accueilli favorablement cette demande. L'assemblée donne un accord de principe pour réduire le loyer annuel 2021 de 12 à 9 mois. Une prochaine délibération viendra formaliser cet accord.

2.2 Le marché de travaux pour *l'aménagement lumière du centre de la station* a été signé avec l'entreprise SPIE CityNetworks de Mulhouse, mieux-disante, les travaux d'éclairage public s'élevant à 78 100.51 € HT.

### **3/ 06.04.2021 - Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2021**

Le procès-verbal de la séance du 9 mars 2021 transmis aux membres du Comité Directeur est soumis à leur approbation.

**Le Comité Directeur, après en avoir délibéré  
à l'unanimité**

**ADOpte** le compte-rendu de la séance du 9 mars 2021.

### **4 / 06.04.2021 - Compte administratif général 2020**

Un exemplaire du compte administratif général 2020 accompagnait l'invitation adressée aux délégués. Une présentation simplifiée fait l'objet d'une projection en séance et des explications sont apportées par le Président. La balance de l'exercice 2020 fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	122 175,39 €
Un excédent de d'investissement de	165 143,71 €
<b>soit un excédent global de</b>	<b>287 319,10 €</b>

Réunis sous la présidence de Monsieur Gérard GLENAT, 1<sup>er</sup> Vice-président, les délégués sont invités à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2020 qui se résume comme suit :

Exécution du Budget Principal 2020			
	Dépenses	Recettes	
<b>Réalisations de l'exercice</b>	Fonctionnement	270 813,56 €	324 360,92 €
	Investissement	257 493,58 €	257 899,11 €
<i>Résultat de la gestion annuelle</i>			
	<i>Fonctionnement</i>		53 547,36 €
	<i>Investissement</i>		405,53 €
<b>Reports de l'exercice 2019</b>	Fonctionnement (002)	0,00 €	68 628,03 €
	Investissement (001)	0,00 €	164 738,18 €
	<b>TOTAL</b>	<b>528 307,14 €</b>	<b>815 626,24 €</b>
<i>Résultat avec les reports</i>			
	<i>Fonctionnement</i>		<b>122 175,39 €</b>
	<i>Investissement</i>		<b>165 143,71 €</b>
<b>Restes à réaliser à reporter en 2021</b>	Investissement	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL RAR à reporter en 2021</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Fonctionnement	270 813,56 €	392 988,95 €
	Investissement	257 493,58 €	422 637,29 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>528 307,14 €</b>	<b>815 626,24 €</b>
<b>Résultat définitif 2020</b>			<b>287 319,10 €</b>

**Le Comité Directeur, hors la présence du Président  
 et après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**DONNE ACTE** au Président de la présentation faite du compte administratif,

**CONSTATE** l'état néant des restes à réaliser,

**ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus.

**5/ 06.04.2021 - Compte administratif EAU 2020**

Un exemplaire du compte administratif EAU 2020 accompagnait l'invitation adressée aux délégués. Une présentation simplifiée fait l'objet d'une projection en séance et des explications sont apportées par le Président. La balance de l'exercice 2020 fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de	11 624.45 €
Un excédent de d'investissement de	59 301.28 €

<b>soit un excédent global de</b>	<b>70 925.73 €</b>
-----------------------------------	--------------------

Réunis sous la présidence de Monsieur Gérard GLENAT, 1<sup>er</sup> Vice-président, les délégués sont invités à délibérer sur le compte administratif EAU de l'exercice 2020 qui se résume comme suit :

**Exécution du Budget EAU 2020**

		Dépenses	Recettes
<b>Réalisations de l'exercice</b>	Exploitation	173 897,99 €	154 174.57 €
	Investissement	24 266,92 €	29 832,99 €
<i>Résultat de la gestion annuelle</i>			
	<i>Exploitation</i>	<b>- 19 723.42 €</b>	
	<i>Investissement</i>		<b>+ 5 566,07 €</b>
<b>Reports de l'exercice 2019</b>	Exploitation (002)		31 347,87 €
	Investissement (001)		53 735,21 €
<b>TOTAUX</b>			
<i>Résultat avec les reports</i>			
	<i>Exploitation</i>		<b>11 624,45 €</b>
	<i>Investissement</i>		<b>59 301,28 €</b>
<b>Restes à réaliser à reporter en 2021</b>	Investissement	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL RAR à reporter en 2021</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Exploitation	173 897,99 €	185 522,44 €
	Investissement	24 266.92 €	83 568.20 €
<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>198 164.91 €</b>	<b>269 090.64 €</b>
<b>Résultat définitif 2020</b>			<b>70 925.73 €</b>

**Le Comité Directeur, hors la présence du Président  
et après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**DONNE ACTE** au Président de la présentation faite du compte administratif EAU 2020,

**CONSTATE** l'état néant des restes à réaliser,

**ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus.

**6/ 06.04.2021 - Compte de gestion du budget principal 2020**

Le Comité Directeur,

**Vu** les dispositions du Code Général des collectivités territoriales,

**Entendu** et approuvé le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2020,

**Vu** le compte de gestion de l'exercice 2020, établi par le comptable, dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures du SIVOM, conformité certifiée par l'ordonnateur qui s'est assuré de la concordance des résultats,

**Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 et sur l'exécution du budget dudit exercice en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

**ADOpte, à l'UNANIMITE,** le compte de gestion du budget principal dressé par le Trésorier pour l'exercice 2020, compte de gestion qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**7/ 06.04.2021 - Compte de gestion du budget EAU 2020**

Le Comité Directeur,

**Vu** les dispositions du Code Général des collectivités territoriales,

**Entendu** et approuvé le Compte Administratif du budget EAU de l'exercice 2020

**Vu** le compte de gestion de l'exercice 2020, établi par le comptable, dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures du SIVOM, conformité certifiée par l'ordonnateur qui s'est assuré de la concordance des résultats,

**Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 et sur l'exécution du budget dudit exercice en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

**ADOpte, à l'UNANIMITE,** le compte de gestion du budget EAU dressé par le Trésorier pour l'exercice 2020, compte de gestion qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**8/ 06.04.2021 - Participation des communes pour l'exercice 2021**

**Entendu** les explications du Président, notamment l'accord trouvé entre les maires des trois communes membres le 8 janvier 2021, s'agissant de la nouvelle clé de répartition calquée sur le pourcentage découlant des produits fiscaux sur le site, tels que communiqués par les services fiscaux le 24 novembre, sur un montant des participations figé à 200 000 € pour l'exercice 2021,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 9 mars 2021,

**Le Comité Directeur**  
après en avoir délibéré  
**à l'unanimité**

**VALIDE** les participations pour l'exercice 2021 :

<b>Recettes nécessaires au BP 2021</b>	<b>200 000 €</b>	<b>Clé de répartition</b>
TURCKHEIM	87 460 €	43.73 %
NIEDERMORSCHWIHR	41 240 €	20.62 %
AMMERSCHWIHR	71 300 €	35.65 %

**9/ 06.04.2021 - Budget primitif principal 2021**

Vu la réunion de débat d'orientation budgétaire en date du 9 mars 2021,

Vu l'approbation des résultats de l'exercice 2020 du budget principal par délibération 6 avril 2021,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2021, transmis aux délégués avant la séance et présenté par le Président,

Vu les explications apportées par le Président, et l'accent mis sur les principaux investissements à savoir

- . La suite de la mise aux normes de l'éclairage public
- . L'entretien de la voirie
- . L'entretien du réseau d'eau pluviale

**Entendu** l'intervention de M. LALLEMAND soulignant que le volume budgétaire global est très comparable à celui de l'exercice passé si l'on fait abstraction des montants liés à l'emprunt, en dépenses s'agissant du remboursement anticipé effectué et en recettes pour l'encaissement d'un nouvel emprunt à taux très avantageux pour la collectivité.

Le projet de budget primitif principal, exercice 2021, présenté est soumis à l'approbation des délégués.

**Le Comité Directeur**  
après en avoir délibéré  
**à l'unanimité**

**ADOpte** le budget primitif 2021 tel qu'il a été élaboré et présenté chapitre par chapitre et opérations pour la section d'investissement, résumé comme suit :

Sections	Opérations de l'exercice 2021	Restes à réaliser	Résultat reporté 2020	Cumuls des sections 2021
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	376 500.00	0.00		376 500.00
Recettes	254 500.00	0.00	165 000.00	376 500.00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	447 500.00	0.00	0.00	447 500.00
Recettes	282 500.00	0.00	122 000.00	447 500.00

**10/ 06.04.2021 - Budget primitif EAU 2021**

Vu la réunion de débat d'orientation budgétaire en date du 9 mars 2021,

Vu l'approbation des résultats de l'exercice 2020 du budget EAU par délibération 6 avril 2021,

Vu le projet de budget primitif principal pour l'exercice 2021, transmis aux délégués avant la séance, présenté et commenté par le Président,

**Le Comité Directeur**  
après en avoir délibéré  
à l'unanimité

**ADOpte** le budget primitif 2021 tel qu'il a été élaboré et présenté chapitre par chapitre et opérations pour la section d'investissement, résumé comme suit :

Sections	Opérations de l'exercice 2021	Restes à réaliser	Résultat reporté 2020	Cumuls des sections 2021
<b>EXPLOITATION</b>				
Dépenses	175 000.00	0.00		175 000.00
Recettes	163 400.00	0.00	11 600.00	175 000.00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	85 150.00	0.00		85 150.00
Recettes	25 750.00	0.00	59 400.00	85 150.00

**11/ 06.04.2021 - Divers**

- M. Gérard GLENAT évoque avec regret l'annulation de la 20<sup>ème</sup> fête de la rose, édition 2021 programmée le 18 avril et remise en question en raison de la pandémie.
- L'association Ecurie Alsace, par la voie de M. Laurent DREYFUS son président, annonce l'annulation de la 21<sup>ème</sup> montée historique des Trois Epis prévue en juin, reportant la manifestation au 26 septembre prochain.

- La commémoration de l'apparition de la vierge pourrait, elle aussi, être reportée. Le 530<sup>ème</sup> anniversaire que les Pères rédemptoristes du sanctuaire des Trois Epis projetaient de fêter le 3 mai devait ponctuer la fin de chantier de la chapelle en rénovation.
- M. Gérard GLENAT rappelle que, s'agissant de la propreté de la station, et ainsi que la ville de Turckheim s'y est engagée lors de la réunion des maires, seront programmés annuellement deux ou trois passages de la balayeuse communale. Le gain de temps pour l'agent du SIVOM (entre 7 et 8 jours de travail) permettra un travail accru pour l'entretien de la roseraie et des espaces verts.
- Le Président remercie les vice-présidents pour la qualité des échanges lors des réunions de travail du mercredi : il dit apprécier la participation constructive au bon fonctionnement du Sivom et le rythme de croisière adopté.

**L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne sollicitant la parole,  
le Président lève la séance à 19H20**

**Le Président, Patrick REINSTETTEL**



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by several vertical strokes.